

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU NORD
 ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
 DU PAYS DE MORMAL**

<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>		
<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
69	49	56
<u>DATE DE LA CONVOCATION</u> 01/02/2024		
<u>DATE D'AFFICHAGE</u> 09 FEV 2024		
<u>DEPOT EN PREFECTURE</u> 09 FEV 2024		
Ajout d'un modèle de composteurs à la vente et fixation du tarif		

SEANCE DU 7 FÉVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 7 février, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil de la communauté de communes du Pays de Mormal s'est réuni en session ordinaire, au carré des saveurs à Maroilles, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Mazingue.

Etaient présent(e)s : M.Philippe EUSTACHE, M.Henry-Louis BOURGOIS, Mme Francine CAUCHETEUX, M.René QUINZIN, M.Dominique FONTAINE, Mme Danièle DRUESNES, M.Philippe SARRAUTE, M.André DUCARNE, M.Bertrand FLAMENT, M.Jean-Marie COUSIN, M.Christophe LEGROUX, Mme Pierrette GUIOST, Mme Hélène DUMORTIER, Mme Marie-Pierre SORIAUX, M.Gautier MEAUSOONE, M.Benoit GUIOST, Mme Carine FREHAUT, Mme Sabine KOLASA, M.Alain GERARD, M.Frédéric CARRE, M.Yves LIENARD, M.Anthony VIENNE, M.Yohann LECERF, M.François ERLEM, M.Francis DUPIRE, Mme Rachel DAVOINE, Mme Marie-Sophie LESNE, M.Frédéric DEVILLERS, Mme Marie DUBOIS, M.Amar GOUGA, M.Freddy DOLPHIN, M.Jean-Claude BONNIN, M.Alain MICHAUX, M.Jean-Noël BRICHANT, M.Dominique QUINZIN, M.François RONCHIN, M.Jean-Louis BAUDEZ, M.Jean-Pierre MAZINGUE, M.Vincent DUSSART, M.Jean-Baptiste GUIOT, M.Jean-Pierre NOEL, M.Claude BLOMME, M.Patrick PIANA, M.Eric HIROUX, Mme Chantal JACMAIN, M.André FREHAUT, M.Olivier YZANIC, M.Bernard BEAUFORT, M.Didier ROGEAU

Etaient excusé(es) : M.Guillaume LESOURD, Mme Delphine PERTUZON, Mme Nathalie VINCENT, M.Denis LEFEBVRE, Mme Alexandra LERCH, M.Luc BERTAUX, M.Stéphane LATOUCHE, Mme Catherine HENNEBERT, M.Jean-Philippe MICHEL, M.Frédéric ROMAIN, Mme Roxane GHYS, M.David BEAUMONT, Mme Anita LEFEBVRE,

Etaient excusé(e)s et remplacé(e)s : M.Georges BROXER, Mme Nathalie MONIER, Mme Catherine MOREL

Etaient excusé(e)s ayant donné procuration : Mme Chantal SCHWARTZ, M.Nicolas RUTER, Mme Françoise DUPUIITS, , Mme Martine LECLERCQ, Mme Valérie COCHEZ, M.Thierry SOSZYNSKI, Mme Zahra GHEZZOU,

Délibération n°15 -2024

Objet : Ajout d'un modèle de composteurs à la vente et fixation du tarif

Il est exposé au conseil communautaire ce qui suit :

Chers collègues,

Dans le cadre des actions engagées par la CCPM en faveur de l'environnement, une délibération 41/2019 avait eu pour objet d'approuver l'opération de cession de composteurs, lombricomposteurs et seaux de cuisine aux usagers de la CCPM, à moindre coût. Cette délibération avait également pour objet d'en fixer les tarifs de cession.

Différents modèles avaient alors été proposés, et notamment des composteurs en bois ou en plastique de deux contenances : 600 litres ou 1 000 litres.

Dans la suite de la délibération n°13-2024 qui vous a été présentée ce jour en vue de l'ajout de nouvelles références au sein du marché public de fourniture de composteurs, une délibération ad hoc est nécessaire afin de permettre la cession de ces nouvelles références aux usagers.

Ainsi et en sus des composteurs d'ores et déjà proposés à la vente, le modèle suivant est ajouté :

- Composteur bois ou plastique de 300 litres (ou équivalence) au prix de 20 €
- Composteur bois ou plastique de 400 litres (ou équivalence) au prix de 20 €

Il est dès lors proposé au Conseil communautaire

- D'approuver l'ajout de ce modèle de composteur à la vente ainsi que le tarif correspondant

AYANT entendu l'exposé de son rapporteur,

Après avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire par,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
56		

Décide :

- D'approuver l'ajout de ce modèle de composteur à la vente ainsi que le tarif correspondant

Fait et délibéré le 7 février 2024

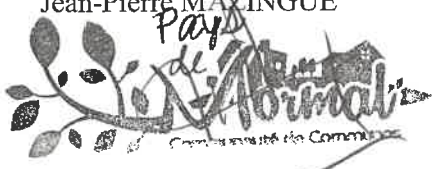
Certifie exécutoire compte tenu :

- De la transmission en Sous-Préfecture le :
- De la publication le :

09 FEV. 2024

09 FEV. 2024

Le président
Jean-Pierre MAXINGUE



le secrétaire
François ERLEM